



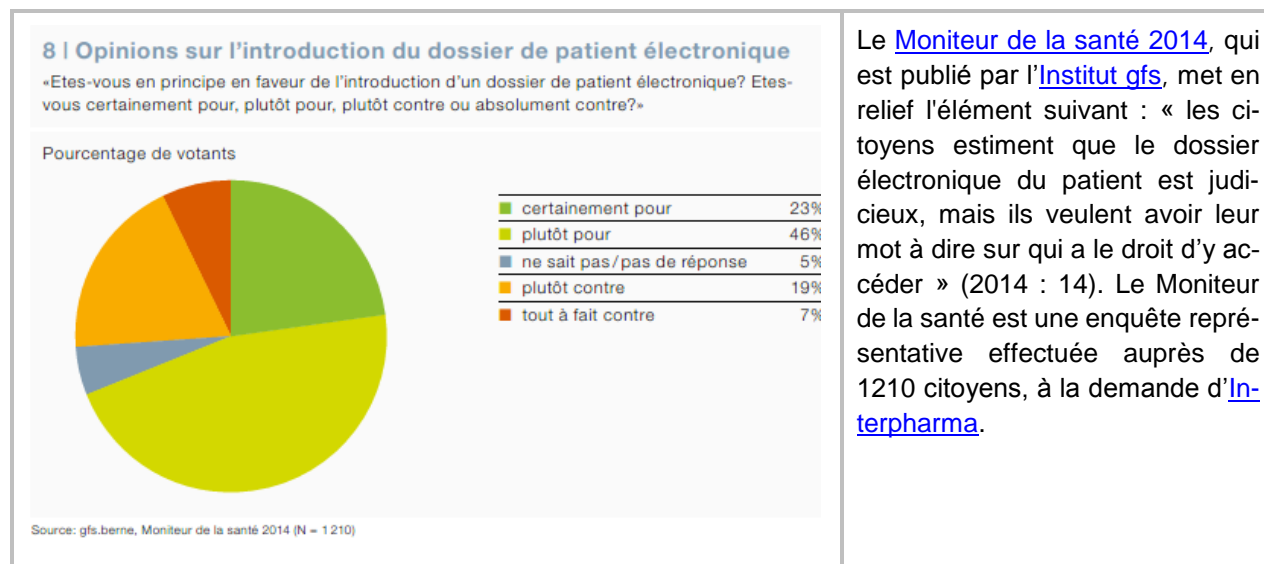
Fiche d'information

Résultats des études sur la cybersanté et le dossier électronique du patient

En 2014, trois études ont été consacrées aux thématiques de la cybersanté et du dossier électronique. Cette fiche d'information compare quelques-uns de leurs résultats.¹

Introduction du dossier électronique du patient

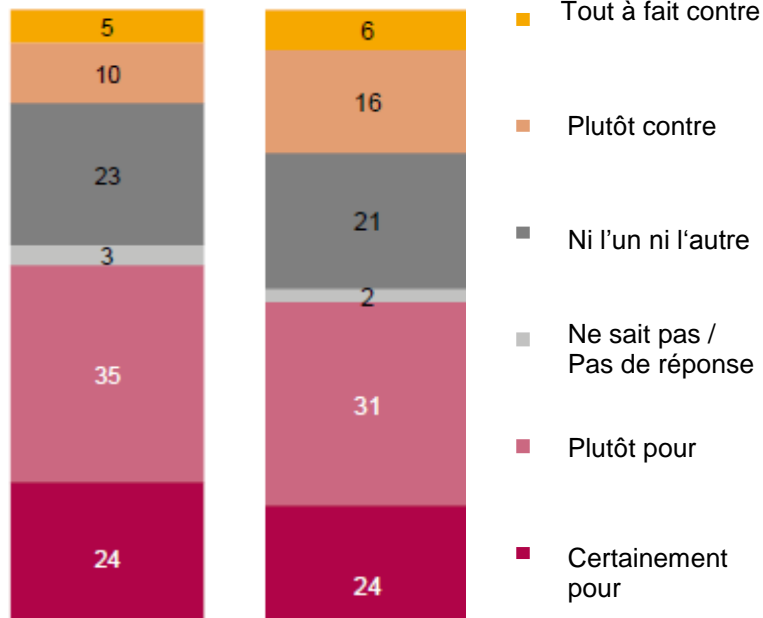
Les trois enquêtes ont cherché à déterminer si les personnes interrogées approuvaient l'introduction du dossier électronique du patient. Il s'avère qu'une majorité d'entre elles y sont favorables. Les valeurs (certainement pour, plutôt pour) oscillent entre 55 % et 69 %.



¹ Ces trois études sont le [gfs-Moniteur de la santé 2014](#), le [Baromètre cybersanté suisse 2014](#) et l'[enquête de Comparis](#) sur le dossier électronique du patient.

Tendance de la perception à l'égard du dossier électronique du patient

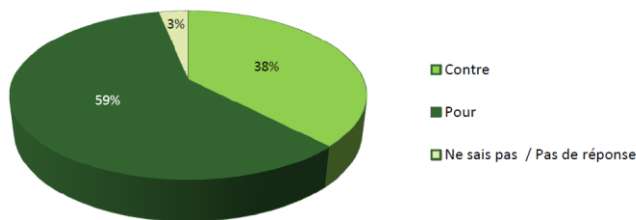
Etes-vous en principe en faveur de l'introduction d'un dossier de patient électronique ? Etes-vous...



gfs.bern, Opinion publique concernant la cybersanté, janvier 2014 (N = 1003), sig.

Sur demande d'[InfoSocietyDays](#), 1003 citoyens ont par ailleurs été interrogés sur les [thèmes de la cybersanté et du « dossier électronique du patient »](#). Dans le cadre de cette deuxième enquête, l'[Institut gfs](#) a pu constater que la perception de l'utilité de la cybersanté et de la protection des données avait une incidence sur la perception générale du dossier électronique du patient. Aussi, les personnes qui estiment que la cybersanté est utile et qui ont confiance dans la protection des données sont également favorables au dossier électronique du patient.

Que pensez-vous de l'introduction du dossier électronique du patient ?



[Comparis](#) a confié une enquête téléphonique représentative auprès de 1204 personnes à l'institut Link (troisième enquête).

Cette [enquête](#) a révélé que six Suisses sur dix approuvaient l'introduction d'un dossier électronique du patient.

Consentement à l'enregistrement et à la transmission des données

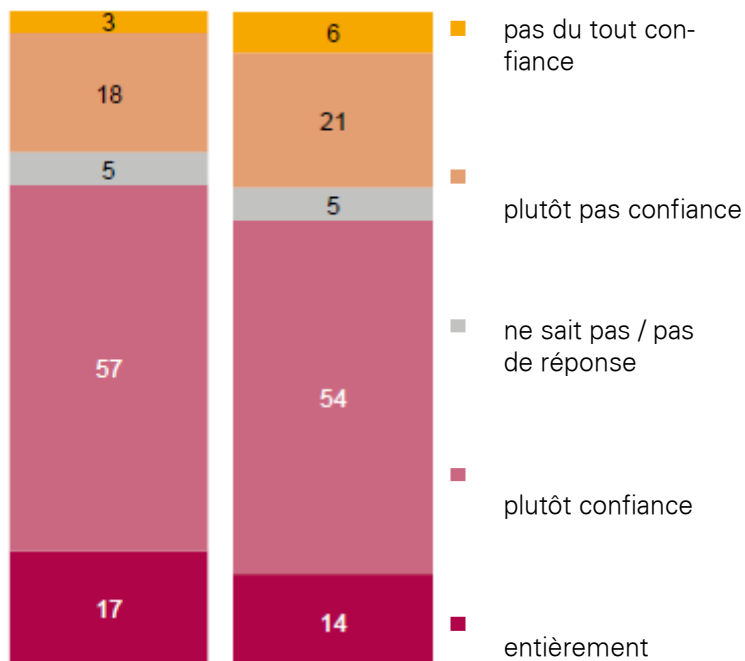
Les thèmes de l'enregistrement et de la transmission d'informations médicales n'ont été abordés que dans les études du Moniteur de la santé et « Opinion publique sur la cybersanté 2014 ». Selon les résultats de la première étude citée, les personnes interrogées ont confiance dans les instances chargées de l'enregistrement électronique des informations relatives à la santé et approuvent majoritairement l'échange interinstitutionnel de données.

<p>Pourcentage de votants</p> <p>«L'enregistrement informatisé des données relatives à mon état de santé tels les diagnostics, les radiographies, les traitements, les médicaments et similaires ne pose aucun problème.»</p> <p>0% 20% 40% 60% 80% 100%</p> <p>entièrement d'accord plutôt pas d'accord plutôt d'accord pas du tout d'accord ne sait pas/pas de réponse</p> <p>Source: gfs.berne, Moniteur de la santé 2014 (N = 1210)</p>	<p>73 % des personnes interrogées dans le cadre du Moniteur de la santé 2014 estiment que l'enregistrement des données médicales ne pose aucun problème. Il n'a pas été précisé si les personnes interrogées consentaient à l'enregistrement de données dans le système de documentation des professionnels de la santé et/ou dans le dossier électronique du patient.</p>
<p>Pourcentage de votants</p> <p>«Je veux que le personnel de santé traitant échange les informations nécessaires.»</p> <p>entièrement d'accord plutôt pas d'accord plutôt d'accord pas du tout d'accord ne sait pas/pas de réponse</p> <p>Source: gfs.berne, Moniteur de la santé 2014 (N = 1210)</p>	<p>Le Moniteur de la santé 2014 a montré que 72 % des personnes interrogées souhaitent que les professionnels de la santé échangent les informations nécessaires.</p>
<p>Tendance concernant l'approbation de la transmission des données dans certains domaines</p> <p>« Vous pouvez vous-même disposer de vos données. Si on vous le demandait, seriez-vous personnellement entièrement d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord ou pas du tout d'accord avec la transmission de vos données dans les domaines suivants ? »</p> <p>Janvier 2013 Janvier 2014</p> <ul style="list-style-type: none"> Transmissions des radiographies Transmissions des diagnostics Transmissions des diagnostics <p>gfs.bern, Opinion publique concernant la cybersanté, janvier 2014 (N = 1003), sig.</p>	<p>L'enquête « Opinion publique sur la cybersanté 2014 » d'InfoSocietyDays a révélé des valeurs d'approbation très élevées concernant la communication des radiographies (94 %) et des données de diagnostic (90 %). Les valeurs sont moins élevées en ce qui concerne la transmission des données de médication puisqu'elles s'établissent à 68 %.</p>

Respect de la protection des données dans le cadre du dossier électronique du patient

L'enquête « [Opinion publique sur la cybersanté 2014](#) » de gfs et le [Moniteur de la santé 2014](#) ont montré que les personnes interrogées approuvaient majoritairement l'enregistrement et la transmission de leurs données médicales. Elles souhaitent que les professionnels de la santé échangent des informations. Les résultats des deux enquêtes divergent quant à la confiance dans le respect de la protection des données dans le cadre du dossier électronique du patient.

Tendance concernant la confiance dans les instances de gestion du dossier électronique du patient



L'[enquête auprès de la population](#) menée par gfs a montré que 68 % des personnes interrogées font confiance aux instances qui travaillent avec des données concernant les patients et les rendent accessibles dans le dossier électronique du patient en respectant la protection des données.

Pourcentage de votants



Source: gfs.berne, Moniteur de la santé 2014 (N = 1210)

Lorsque le [Moniteur de la santé 2014](#) sonde l'opinion concernant l'enregistrement des données dans le dossier électronique du patient, 59 % des personnes interrogées estiment que la protection des données n'est pas assurée.

Lors de cette enquête, les participants n'ont cependant pas été informés des mesures de protection des données prévues pour le dossier électronique du patient.

Conclusion

Les résultats des trois enquêtes montrent que l'introduction du dossier électronique du patient est en principe accueillie très favorablement. Ces résultats corroborent les valeurs d'approbation élevées concernant l'échange de données entre les professionnels de la santé recueillies dans les enquêtes « [Opinion publique sur la cybersanté 2014](#) » et [Moniteur de la santé 2014](#). Ainsi, 72 % des personnes interrogées veulent que les professionnels de la santé échangent les informations nécessaires. Mais ils coïncident également avec le résultat du Moniteur de la santé selon lequel 78 % des personnes interrogées approuvent l'enregistrement de leurs données. Le lieu de stockage des données relatives à la santé n'a cependant pas été précisé dans cette dernière question. On ne sait donc pas si ce taux d'approbation élevé concerne uniquement l'enregistrement des données dans les systèmes de documentation des professionnels de la santé et/ou s'il s'applique également à l'enregistrement des données tel qu'il est prévu dans le cadre dossier électronique du patient.

Les enquêtes « [Opinion publique sur la cybersanté 2014](#) » et [Moniteur de la santé 2014](#) ont produit des résultats contradictoires à propos de la question de la garantie de la protection des données dans le cadre du dossier électronique du patient : dans l'enquête « [Opinion publique sur la cybersanté 2014](#) », 68 % des participants ont confiance dans le respect de la protection des données, alors que dans le [Moniteur de la santé 2014](#), ils sont 59 % à ne pas avoir confiance.

Les résultats relatifs à la confiance dans la protection des données dans le cadre du dossier électronique du patient montrent notamment que les principes fondamentaux concernant l'introduction dudit dossier électronique ainsi que les thématiques de la protection des données et de l'utilité de la cybersanté requièrent des mesures de communication supplémentaires. Elles permettront d'améliorer la compréhension et donc la confiance de la population dans la protection des données.

Sources

- [Comparis \(2014\) : Les Suisses veulent un accès à leurs données médicales](#)
- [gfs.bern \(2014\) : Moniteur de la santé 2014](#)
- [gfs.bern \(2014\) : La gestion sécurisée des données médicales est essentielle pour la cybersanté \(en allemand\)](#)